

Commission de la formation et de la vie universitaire
Séance du 29 novembre 2016

Délibération n° 1
Portant approbation du **procès-verbal de la CFVU du 18 octobre 2016**

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L712-1 à L712-6-1,
Vu les statuts de l'université de Cergy-Pontoise,*

Considérant qu'il revient à la commission de la formation et de la vie universitaire d'approuver les procès-verbaux relatifs à ses réunions,

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire :

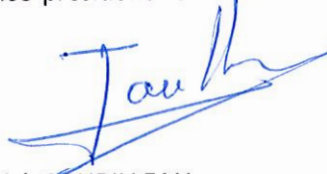
Vote

Nombre de membres en exercice : 30
Nombre de membres présents : 12
Nombre de membres représentés : 11
Membres absents et non représentés : 7

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0
Non participation : 0

Article unique : approuve le procès-verbal de la CFVU du 18 octobre 2016.

Le vice-président Formation et vie étudiante,



Patrick COURILLEAU